

# Echo d'Iran

*Bulletin d'informations sur le mouvement ouvrier en Iran*

*Décembre 2023*

*N° 22*

## **Dans ce numéro :**

- Communiqué des syndicats français, Iran : les exécutions capitales s'intensifient
- Communiqué du Syndicat des Travailleurs/euses des autobus de Téhéran et sa banlieue (VAHED) : Exigeons la libération immédiate de Reyhaneh Ansarinezhad !
- La lettre de Shahabi de la prison : Il est nécessaire de s'organiser et de descendre dans la rue
- Iran : Nouveau cycle de mobilisations des salarié.es du secteur pétrolier
- Conditions de travail des travailleuses iraniennes



## Iran : les exécutions capitales s'intensifient

Les nouvelles qui nous parviennent d'Iran sont très inquiétantes. Face à la montée de la colère sociale et populaire liée à la crise économique, le régime dictatorial accentue la répression en profitant du détournement de l'opinion publique mondiale vers de l'actuelle guerre à Gaza.

On note une nette augmentation du nombre d'arrestations d'ouvriers.e.s sous des prétextes fallacieux : Les autorités iraniennes ciblent de plus en plus des travailleurs.e.s et retraités.e.s accusés.e.s d'avoir organisé des manifestations pacifiques contre la cherté de la vie et les arriérés de salaires.

La liste des arrestations et emprisonnements ne cesse de s'allonger. Parmi les plus récentes on peut mentionner : Reyhaneh ANSARINEZHAD (une militante ouvrière) ; Osman ESMAILI, Esmail GUERAMI et Kamran SAKHTEMANGAR (des ouvriers retraités et anciens détenus) ; Reza Aghdasi AGHDASI (travailleur licencié, invalide malade et sourd).

La répression frappe également nombre de personnes soutenant les salariés.es, exprimant des opinions ou convictions opposées à celles du régime, des avocats.es, des défenseurs/euses des droits des femmes et des droits humains, etc.

Les femmes sont les premières victimes de ce régime autoritaire et patriarcal où le contrôle de leurs corps constitue l'un des piliers de ce régime. Après 28 jours de coma, l'étudiante Armita GAVARAND s'est éteinte samedi 28 octobre. Agée de 16 ans et originaire d'une région kurde, l'adolescente avait subi une violente altercation avec la police des mœurs du métro de Téhéran parce qu'elle ne portait pas de foulard.

Le pouvoir multiplie les exécutions, notamment publiques, pour tenter de terroriser la population : depuis le 7 octobre, le régime a exécuté plus de 120 personnes dont des dizaines d'opposants.es politiques et de militants.es des mouvements sociaux.

Parmi ces victimes figure le prisonnier politique kurde Qassem ABASTEH, exécuté après 14 ans d'emprisonnement. Il avait été arrêté en 2008 pour « propagande contre le régime ». Citons également Milade ZOHRE-VAND un jeune ayant participé à des manifestations dans le cadre du mouvement « Femme, Vie, Liberté ».

La solidarité internationale est essentielle. Nous appelons toutes les organisations et personnes défendant les droits humains et ceux des travailleurs/euses à protester auprès des autorités iraniennes.

Les organisations syndicales françaises réaffirment leur solidarité avec les victimes de la répression. Elles condamnent avec force cette politique insupportable. Elles demandent :

- L'abolition de la peine de mort,
- L'annulation de toutes les condamnations injustes et contraires aux libertés et droits fondamentaux ;
- La libération immédiate et sans condition de l'ensemble des militants.e.s emprisonnés.e.s en raison de leurs opinions ou de leurs activités syndicales et associatives, ainsi que des citoyens.es étrangers.es dont Cécile KOHLER et Jacques PARIS ; nous demandons également l'arrêt des poursuites dont ils/elles font l'objet ;

- Le respect par le régime iranien des Conventions internationales et notamment celles de l'Organisation internationale du travail (OIT), dont celles concernant la liberté d'association, de manifestation, de grève et de négociation collective.

**Confédération française démocratique du travail (CFDT)**

**Confédération générale du travail (CGT)**

**Fédération syndicale unitaire (FSU)**

**Union syndicale Solidaires**

**Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)**

Paris, le 30/11/2023

## Syndicat des Travailleurs/euses des autobus de Téhéran et sa banlieue (VAHED)



### Exigeons la libération immédiate de Reyhaneh Ansarinezhad !

Le 6 novembre, la militante des droits des salarié.es Reyhaneh Ansarinezhad a été transférée à la prison d'Evin pour y purger sa scandaleuse peine de quatre ans.

Reyhaneh Ansarinezhad a été arrêtée à son domicile par les services de renseignements le 12 mai 2022 et, après 78 jours de détention et d'interrogatoire, avait été libérée contre une caution de 1,5 milliard de Toman (30 000 dollars américains).

Elle a été condamnée à 4 ans de prison par la 15<sup>ème</sup> chambre du tribunal révolutionnaire, et à deux ans d'interdiction d'activités dans le cyberspace, ainsi qu'à une interdiction de voyager.



Comme nous l'avons déjà souligné, cette peine de quatre ans d'emprisonnement a été infligée pour des crimes non commis, basés sur des scénarios faux et irréalistes.

La Cour d'appel a confirmé le verdict initial, en ne prenant en compte aucune des dispositions relatives au cas de Reyhaneh Ansarinezhad.

Le Syndicat des travailleurs/euses de la compagnie de bus de Téhéran et sa banlieue condamne fermement l'emprisonnement de Reyhaneh Ansarinezhad et appelle à l'annulation complète de cette sentence cruelle, ainsi qu'à la libération inconditionnelle de tous les travailleurs/euses, enseignant.es et militant.es de la société civile.

**Libération des travailleur/euses emprisonné.es !**

**Libération des prisonnier.es politiques !**

**Pour le triomphe de la justice en Iran et dans le monde entier !**

Canal Telegram: <https://t.me/vahed>

Compte Instagram: <https://www.instagram.com/vahedsyndica/>

Compte Twitter: <https://twitter.com/VahedSyndicate>

Contact par Telegram: @Vahed\_Syndica Syndicate

Email: [vsyndica@gmail.com](mailto:vsyndica@gmail.com)

## Reza Shahabi : Il est nécessaire de s'organiser et de descendre dans la rue

*Depuis la prison iranienne d'Evin, le syndicaliste des autobus de Téhéran et sa banlieue (VAHED) a fait parvenir le message suivant :*

Ces jours-ci, de nombreux articles parus dans les médias officiels traitent des problèmes de subsistance des travailleurs. Parfois, des salarié-es et des retraité.es sont également interviewés.

Ce reflet de la situation intolérable des travailleurs/euses dans les médias officiels, qui avaient l'habitude de nier ou de minimiser les problèmes des travailleurs, montre les progrès réalisés par les travailleurs/euses, ainsi que leur capacité à faire entendre leurs revendications.

Par ailleurs, des militant.es ouvriers ont contribué à faire avancer ces revendications en participant activement aux médias sociaux et aux journaux de diverses manières.



Reza Shahabi

Dans ces articles, il est question de l'écart important et croissant entre revenus et dépenses, de la réduction de l'accès des travailleurs/euses à la nourriture, ainsi que de la baisse du pouvoir d'achat.

Il est ensuite mentionné qu'en dépit de ses slogans sur le contrôle de l'inflation et la croissance économique, le pouvoir est concrètement incapable de répondre aux problèmes de manière appropriée. Il ne prête aucune attention aux organisations syndicales et au tripartisme figurant dans les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les salaires ne sont pas augmentés en fonction de l'inflation actuelle.

Ces discussions sont absolument inutiles si on ne s'attaque pas à l'une des racines les plus importantes des problèmes, à savoir la répression sévère de toutes les organisations indépendantes.

Existe-t-il une seule organisation syndicale - formée uniquement par les travailleurs/euses sans l'interférence du gouvernement-employeur et dans une atmosphère démocratique - qui ait jamais participé au processus du soi-disant "tripartisme", actuellement "ignoré" ?

Ces dernières années, une poignée d'organisations indépendantes, ont été créées : le Syndicat des travailleurs de la compagnie d'autobus de Téhéran et de sa banlieue (Vahed), le Syndicat des travailleurs de la sucrerie de Haft Tappeh, les syndicats d'enseignants, des organisations indépendantes de retraité.es, le syndicat des écrivain.es, etc.

Et cela malgré des milliers d'obstacles systématiques et une répression multiforme : beaucoup de leurs membres ont été soit licenciés et arrêtés, soit toujours en prison, sous la surveillance et le contrôle permanents des forces sécuritaires.

Ce n'est que si de telles organisations se développent et jouent leur rôle, avec le soutien et l'implication maximum des travailleurs, que le gouvernement et les autres petits et grands employeurs seront forcés de prendre en compte nos droits en respectant les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) dont ceux des enfants et des femmes, ainsi que les conditions de vie des travailleurs.

Il est évident que les soi-disant organisations syndicales artificielles telles que le Conseil islamique du travail, la Maison du travail, l'Assemblée des représentants, etc. ne mettent pas la pression sur le gouvernement parce que les personnes à la tête de ces organisations sont des personnes agissent à leur guise et n'ont jamais été démocratiquement élues. Mais les travailleurs et les militants syndicaux indépendants savent que ces faux représentants n'ont pas le soutien des travailleurs et qu'ils sont dans l'incapacité de gagner leur confiance.

Nous voulons :

- nous débarrasser des millions de cas de chômage et de malnutrition,
- améliorer les conditions de l'ensemble du monde du travail.
- en finir avec des anomalies sociales comme la criminalité, le vol, les fugues, les meurtres familiaux, la toxicomanie, le fait de se retrouver sans-abri.

Les causes fondamentales de toutes ces anomalies sociales sont l'exploitation, le chômage, la pauvreté, l'instabilité et l'insécurité de l'emploi et de l'accès aux moyens de subsistance, toutes sortes de discriminations et de doubles oppressions.

Pour y parvenir, nous ne devons pas avoir peur de déclarer que les travailleurs n'obtiendront rien avec les promesses vides du gouvernement, des autorités en place et des organisations syndicales-bidons mises en place par le pouvoir.

Nous ne faisons confiance à aucune entité ou organisation liée au pouvoir en place, et nous savons que le temps des tentatives d'apaisement est arrivé à son terme.

Nos jeunes sont assassinés tous les jours, et tout ce que nous avons obtenu jusqu'à présent ne l'a été que par la démonstration du véritable pouvoir des travailleurs, de la solidarité et de l'unité de tous les travailleurs et des opprimés, ainsi qu'en s'organisant et en occupant les rues.

Par conséquent, parler de revalorisation des salaires et d'amélioration des conditions de travail sans insister sur la nécessité d'une organisation indépendante et nationale des travailleurs, et sans essayer de mettre en œuvre nos droits fondamentaux tels que ceux de se réunir, de protester, de faire grève, de manifester dans la rue afin de faire avancer les revendications des travailleurs, serait futile et même trompeur.

Reza Shahabi

Prison d'Evin

03/11/2023

Publié par Alternative Workers News Iran, réseau international auquel participe SSTI

[http://www.iran-echo.com/echo\\_pdf/AWNI\\_No\\_189.pdf](http://www.iran-echo.com/echo_pdf/AWNI_No_189.pdf)

## Iran : Nouveau cycle de mobilisations des salarié.es du secteur pétrolier

(11 octobre 2023)

Depuis des mois, les travailleurs/euses des secteurs du pétrole, du gaz et de la pétrochimie se mobilisent par intermittence. Cette nouvelle vague de mobilisation a débuté en octobre dernier.

Selon les informations publiées lundi 25 septembre par des salarié.es, un certain nombre de travailleurs/euses licencié.es par l'un des prestataires de la *Compagnie de raffinage de gaz Howeyzeh* s'étaient rassemblés devant l'entreprise pour faire entendre leurs revendications.



Ces salarié.es ayant des contrats à court terme de trois mois, étaient mobilisé.es contre la décision de les licencier. Ils/elles ont exigé de retrouver leur emploi en bloquant l'entrée de l'entreprise.

Lundi 2 octobre, les employé.es des plates-formes offshore de deux compagnies pétrolières et gazières iraniennes (*Plateau* et *Pars Oil*) se sont rassemblé.es sur leur lieu de travail pour protester contre la fixation d'un plafonnement illégal des salaires.

Selon les déclarations des travailleurs/euses de ces deux entreprises, ces mobilisations se poursuivront jusqu'à ce que les autorités réagissent et lèvent cette mesure. Tous les lundis, ils/elle se mobiliseront contre cette réduction illégale de leurs salaires.



Le 9 octobre, les employé.es d'*Arkan-e-Salés* se sont rassemblé.es dans la raffinerie de pétrole d'Abadan pour protester contre les mauvaises conditions de vie ainsi que l'absence de sécurité de l'emploi. Ils/elles ont exigé la suppression des sociétés d'intérim et de prestation de services.

Dans cette raffinerie, environ quatre mille travailleurs/euses sont soumis à de mauvaises conditions de travail et de vie et n'ont aucune garantie de l'emploi.

Ces salarié.es veulent obtenir :



- l'attribution des bons d'achat pour les hydrocarbures,
- la suppression des discriminations entre salarié.es pour l'accès aux prestations sociales,
- l'amélioration des grilles de classification de l'ensemble du personnel,
- le paiement des arriérés de salaires.



Les exigences d'arrêt du recours à la sous-traitance, d'augmentation des salaires et de sécurité au travail font partie des revendications nationales des salarié.es du secteur pétrolier. Tous les lundis, les travailleurs de ce secteur manifestent pour les faire aboutir.

Le lundi 16 octobre, le personnel du ministère du pétrole travaillant sur les plateformes de *Forozan, Abu Zar et Behrgansar* de la *Continental Plateau Oil Company*, ainsi que celui de l'*Aghajari Oil and Gas Operating Company*, a demandé la suppression du plafonnement des salaires, la suppression des attaques contre les retraites la restitution des retenues fiscales indûment effectuées ainsi que la pleine application de l'article 10 de la loi du travail.



Par ailleurs, le 18 octobre, les salarié.es titulaires de l'*Aghajari Oil and Gas Operating Company* se sont rassemblés une fois de plus pour protester contre le plafonnement de leurs salaires. Les revendications urgentes de ces employés sont la suppression du plafond salarial et des attaques contre les retraites, ainsi que la restitution des retenues fiscales indûment effectuées.

Les principales revendications des travailleurs/euses contractuel.les sont en général la fin du recours à la sous-traitance, l'élimination des discriminations, ainsi que l'obtention des mêmes conditions juridiques et sociales que les titulaires effectuant le même travail. Le lundi est le jour où les salarié.es du pétrole ont décidé de se mobiliser jusqu'à ce que leurs revendications soient satisfaites.

Au cours des dernières années, les travailleurs/euses de l'industrie pétrolière ont à plusieurs reprises organisé des mobilisations sous diverses formes, y compris par des manifestations de masse et des



grèves, afin d'obtenir gain de cause. Depuis le début de l'année, les protestations des salarié.es du secteur pétrolier ont repris incluant leurs revendications particulières, et les travailleurs/euses du pétrole ont passé de nombreux jours en grève. Cette série de grèves a été très étendue et plus d'une centaine d'unités de production y ont participé.

Le 8 juillet dernier, un certain nombre de travailleurs/euses de l'Arkan-e-Salés du ministère du pétrole sont venu.es à Téhéran pour protester contre la non-application du plan d'élimination de la sous-traitance. Ils/elles se sont rassemblé.es devant le siège de la direction. La principale revendication de ces salarié.es était "l'arrêt de la sous-traitance".

Ces travailleurs/euses ont déclaré dans une interview accordée à l'une des agences de presse gouvernementales, que près de 105 000 personnes travaillant dans des compagnies d'Etat du secteur des hydrocarbures demandent l'arrêt de la sous-traitance et des embauches directes par le ministère du pétrole.



Depuis cette date, d'autres mobilisations ont eu lieu dans le secteur pétrolier et gazier, et elles se poursuivent jusqu'à présent. La décision des salarié.es contractuel.les de se rassembler à nouveau à Téhéran, ainsi que la mobilisation des lundis ont fait entrer les protestations des travailleurs du pétrole dans un nouveau cycle de mobilisation.

Face à la résistance du gouvernement et des sous-traitants aux revendications fondamentales des travailleurs/euses du pétrole, du gaz et de la pétrochimie au cours de l'année écoulée, les syndicalistes et les grévistes avancent quatre propositions :

- \* Mettre l'accent sur les revendications fondamentales communes dans le but de faire croître le nombre de salarié.es participant de façon régulière à des mobilisations répétées :
- \* Organiser de façon indépendante les travailleurs/euses dans le but d'une auto-organisation durable des salarié.es sur la base de mobilisations régulières ;
- \* Renforcer la communication entre les travailleurs/euses, sur la base d'informations et de comptes-rendus émanant directement des salarié.es et concernant les mobilisations et les grèves ;
- \* Attirer le soutien et la solidarité de syndicats et de structures syndicales internationales.

Une combinaison efficace de ces propositions augmenterait la probabilité que les travailleurs/euses obtiennent la satisfaction de leurs revendications ; elle créerait une étape qualitative efficace dans l'avancée du mouvement revendicatif et constituerait un facteur de renforcement du mouvement ouvrier et de la lutte des classes.

**Extrait du bulletin d'information du Syndicat des travailleurs révolutionnaires d'Iran.**

Traduction en français d'un texte publié par *Alternative Workers News Iran*, réseau international auquel participe SSTI [http://www.iran-echo.com/echo\\_pdf/AWNI\\_No\\_189.pdf](http://www.iran-echo.com/echo_pdf/AWNI_No_189.pdf)

## Conditions de travail des travailleuses iraniennes



La mise en place d'un régime néolibéral en Iran au cours des années 1980, à l'instar d'autres régions, a entraîné une désindustrialisation et une déréglementation du marché du travail. Il en a résulté une plus grande précarité de l'emploi, une augmentation des taux de chômage et une main-d'œuvre plus vulnérable et dévalorisée. Les salaires inférieurs à la normale, exacerbés par une inflation persistante à deux chiffres, ont contraint de nombreux travailleurs, y compris des femmes, à se tourner vers le secteur du travail non réglementé, non déclaré. Cependant, les femmes en Iran s'affrontent à une forme distincte d'oppression due à l'intersection des normes capitalistes et patriarcales.

Le système capitaliste iranien, influencé par l'orthodoxie religieuse, impose une structure patriarcale et ethnocentrique. Des dispositions légales, telles que l'octroi aux femmes de la moitié des droits accordés aux hommes et l'obligation d'obtenir le consentement du mari ou du père pour travailler et voyager, perpétuent l'insécurité économique et l'oppression sociale, juridique et économique. Par conséquent, les femmes iraniennes connaissent différents niveaux de précarité, influencés par le contexte économique, socioculturel, politique et géographique. Il est essentiel d'analyser leur situation en tenant compte de ces facteurs à multiples facettes.

Ces dernières années, l'administration d'Ebrahim Raïssi [en fonction comme président depuis août 2021] a intensifié les limitations sur l'emploi des femmes, en donnant la priorité aux réglementations régressives qui encouragent les petits travaux à domicile pour les femmes tout en limitant les possibilités de travail en dehors de la maison. Cela correspond à la tendance de l'Etat à assigner les femmes, en priorité, au rôle de travailleuse domestique. En outre, en période de récession économique, les femmes sont souvent les premières à subir des licenciements. Par exemple, lors de la pandémie de Covid-19 en 2021, plus d'un million d'Iraniennes ont perdu leur emploi, ce qui les a poussées à reprendre leur rôle de ménager, de femme au foyer ou à se tourner vers l'économie informelle, où le droit du travail n'offre aucune protection. Cette situation est particulièrement évidente en Iran, où la participation des femmes à la population active est inférieure à 12%, ce qui est nettement inférieur à la moyenne mondiale de 46% et même à la moyenne du Moyen-Orient de 19%. Bien que la participation économique des femmes iraniennes ait toujours été inférieure à celle des hommes, les statistiques actuelles brossent un tableau plus sombre: une seule femme participe à l'économie iranienne pour cinq hommes.

La persistance d'un taux de chômage élevé en Iran a encore réduit le «prix» de la main-d'œuvre, incitant les employeurs à réduire les salaires et les prestations sociales. La main-d'œuvre iranienne est l'une des moins chères du monde. Le salaire nominal minimum en 2023 n'était que de 44 cents de dollar de l'heure, soit la moitié de ce que gagne la main-d'œuvre mexicaine. Pour ne rien arranger, les salaires des femmes sont encore plus bas, ne représentant parfois qu'un quart de ceux de leurs homologues masculins.

En conséquence, de nombreuses femmes iraniennes ont été contraintes de travailler dans le secteur informel, où elles ne bénéficient pas d'une couverture d'assurance, de la sécurité de l'emploi et d'une protection liée à la législation du travail. Ces emplois informels englobent divers rôles, notamment dans le travail domestique, l'agriculture, le commerce itinérant et les petits ateliers. Les données officielles indiquent que plus de 60% des femmes iraniennes travaillent dans l'économie informelle, ce qui souligne l'ampleur du problème.

### **Modèle d'emploi urbain-rural**

Les modèles d'emploi dans les zones urbaines et rurales de l'Iran ont un impact significatif sur les débouchés et les expériences des femmes en matière d'emploi. Dans les zones urbaines, bien que le nombre de femmes instruites et spécialisées ait augmenté, leur taux de chômage reste élevé. Plus de la moitié des femmes iraniennes au chômage sont diplômées de l'enseignement supérieur, plus de 76% d'entre elles étant titulaires d'un diplôme universitaire. Cette statistique alarmante indique un manque de possibilités d'emploi adaptées à l'éducation et aux compétences des femmes.

Après le secteur des services, le secteur industriel est le deuxième employeur de femmes en Iran, avec un taux d'emploi de 30%. Toutefois, la plupart des femmes de ce secteur travaillent dans de petits ateliers de moins de dix emplois, échappant à la législation du travail impliquant par exemple le salaire minimum et des normes en termes de protection/santé. Les travailleuses se retrouvent souvent dans des emplois saisonniers, temporaires, contractuels ou rémunérés à l'heure qui ne respectent pas les normes minimales, ce qui entraîne des conditions de travail inhumaines et la précarité de l'emploi. Les conditions de travail dans ces secteurs sont souvent abusives, caractérisées par de longues heures de travail, des salaires inégaux et inférieurs aux normes, l'absence de couverture sociale et l'insécurité de l'emploi. Ces conditions constituent des obstacles importants à la sauvegarde de l'emploi pour les travailleurs iraniens, en particulier les femmes.

Dans les zones rurales, les taux d'activité des femmes sont plus élevés, avec environ dix à douze millions de femmes résidant dans ces zones. Parmi elles, environ six millions travaillent dans l'agriculture, en étant directement impliquées dans la production et la récolte. Cependant, seulement 1% d'entre elles possèdent la terre qu'elles cultivent. De nombreuses femmes travaillant dans les zones rurales sont employées sur une base journalière ou saisonnière, sans sécurité d'emploi ni protections fondamentales telles que l'assurance maladie, les prestations de retraite et le salaire minimum. Beaucoup travaillent comme ouvrières familiales non rémunérées, contribuant au revenu familial sans recevoir de salaire.

Dans les zones rurales, les femmes sont principalement employées dans de petits ateliers d'artisanat et de fabrication de tapis, ainsi que dans la cueillette des fruits et la culture du riz. Il est étonnant de constater que plus de 75% de la production artisanale, 40% de la production agricole et 80% de la production de tapis en Iran sont assurés par des femmes travaillant dans les zones rurales. Malgré leur participation économique plus importante et leur contribution significative à l'agriculture et à la production alimentaire, les travailleuses rurales sont confrontées à davantage de défis et de discriminations que leurs homologues urbaines.

Dans l'ensemble, les limitations des services municipaux – notamment en matière d'éducation, de soins de santé, d'eau potable et d'installations de traitement – ainsi que les conditions climatiques difficiles (entre autres les effets de la sécheresse) aggravent la pauvreté et les difficultés dans les zones rurales, en particulier pour les femmes. Les femmes rurales subissent une plus grande oppression, portent le poids de la pauvreté et souffrent davantage du changement climatique et de la dégradation de l'environnement que les hommes ruraux et les citadins.



## Défis et perspectives de l'organisation des travailleuses

Dans un contexte où les travailleuses subissent une exploitation et des inégalités plus importantes que leurs homologues masculins, il est essentiel de créer des organisations indépendantes adaptées aux besoins et aux défis spécifiques de leur environnement de travail. Malheureusement, les travailleuses iraniennes ne disposent pas de telles organisations, malgré leur rôle essentiel dans la coordination des mobilisations [mouvement «Femmes, Vie, Liberté»] et la défense de leurs droits.

L'obstacle le plus fondamental à l'organisation des travailleuses iraniennes est lié aux modalités de leur insertion dans l'emploi. Contrairement à de nombreux pays d'Asie et d'Asie du Sud-Est où les femmes constituent une part importante des travailleurs industriels, les travailleuses iraniennes, comme nous l'avons déjà mentionné, sont principalement dispersées dans des emplois liés à l'économie domestique, et nombre d'entre elles sont forcées de se tourner vers l'économie informelle, sans protection. La nature de ces emplois fait obstacle aux efforts d'organisation d'une grande partie de la main-d'œuvre féminine. En outre, en raison des restrictions légales qui interdisent aux travailleurs et travailleuses d'Iran de former des organisations de défense indépendantes, les femmes ont moins d'expérience que les hommes en matière d'organisation autour de revendications collectives.

Malgré ces défis structurels, les travailleuses iraniennes ont joué un rôle important dans des conflits du travail et des manifestations de ces dernières années, en particulier parmi les enseignant·e·s, les travailleurs de la santé et les retraité·e·s. Toutefois, les femmes ont rarement assumé des rôles de direction et de tâches organisationnelles au sein des structures syndicales existantes, limitant leurs revendications à des questions générales liées au travail [et n'intégrant pas les questions relatives à leur statut particulier en tant que travailleuses].

Le mouvement «Femme, Vie, Liberté» [Jin, Jiyan, Azadi-JJA en kurde, Mahsa Jina Amini était Kurde iranienne] a permis à des femmes marginalisées de la classe ouvrière de s'exprimer, aussi bien dans les zones urbaines que rurales. Leurs préoccupations avaient rarement été entendues auparavant. La grève dans la firme Crouse [en novembre 2022], la première grève industrielle organisée par des travailleuses, en est un exemple notable. En tant que plus grand constructeur automobile de pièces détachées d'Iran, Crouse Co. est connu pour son environnement de travail difficile et ses pratiques de recrutement discriminatoires [70% de sa force de travail est composé de travailleuses ayant des contrats temporaires]. Par exemple, les ouvrières doivent avoir moins de 32 ans, être célibataires et être évaluées sur leurs compétences en matière de gestion de la colère dans le cadre du processus de recrutement. Plus de 300 travailleuses ont organisé une grève de trois jours pour protester contre les conditions de travail déplorables et les bas salaires. Malgré la répression de la grève et le licenciement immédiat de plus de 200 travailleuses, il s'agit d'une avancée significative pour les travailleuses iraniennes, qui souligne l'importance des organisations de base.

En outre, au cours de l'année écoulée, plusieurs organisations et comités ont vu le jour, dédiés aux femmes travailleuses, notamment le Comité des femmes secrètes [existant depuis début juin 2023]. Ces organisations défendent non seulement l'égalité des sexes, mais aussi un large éventail de revendications économiques, civiles et politiques, élargissant ainsi l'horizon des possibilités radicales pour les mouvements de femmes et de travailleuses.

La présence importante de femmes dans le soulèvement «Femme, Vie, Liberté» (JJA), dont beaucoup étaient sous-employées ou au chômage, met en évidence le besoin urgent d'une organisation de base parmi les travailleuses. Ces initiatives sont essentielles pour relever les défis particuliers auxquels les travailleuses sont confrontées, y compris les dimensions économiques et de classe souvent négligées. Ces organisations ont le potentiel de faire progresser les objectifs de libération des femmes de la classe laborieuse, en s'écartant de la stricte défense de l'«égalité des droits» et en remettant en question les structures économiques, sociales et politiques fondamentales enracinées dans le capitalisme. Le mouvement JJA et l'émergence d'organisations populaires de travailleuses, bien que dans leur phase très initiale, offrent un grand espoir de changement transformateur, visant à atteindre une émancipation plus large pour les femmes de la classe laborieuse en Iran. (Article publié sur le site *Global Labour Column* en septembre 2023; traduction rédaction *A l'Encontre*)